

Inondations du 15 au 16 mars 2019

Note de synthèse de l'événement

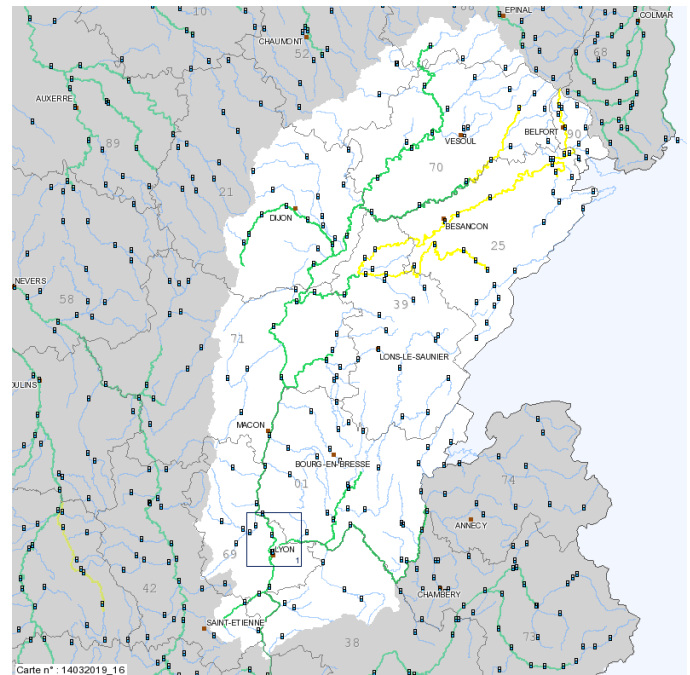
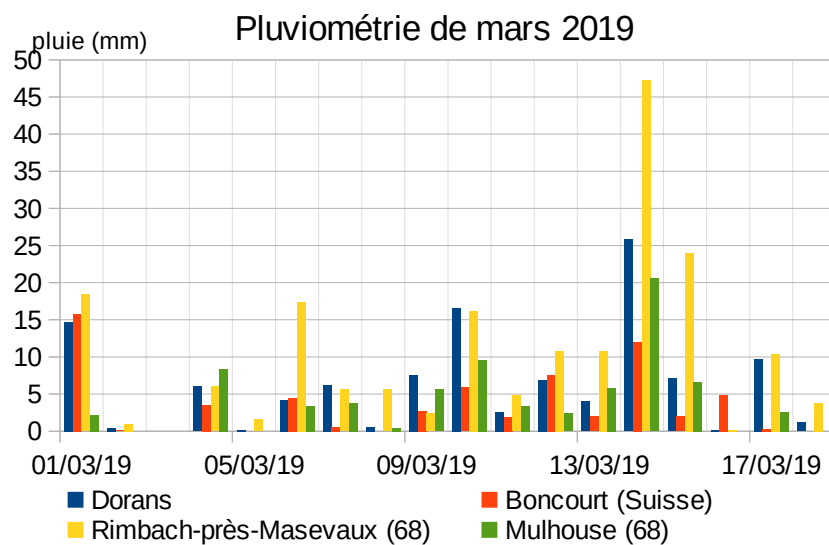
Une succession d'épisodes pluvieux entre le 28 février et le 18 mars 2019, particulièrement concentrés sur le massif des Vosges a entraîné des débordements de cours d'eau dans le Territoire de Belfort. En effet, les pluies du début du mois de mars 2019 ont saturé les sols et provoqué une première hausse des cours d'eau. Les fortes pluies des 14 et 15 mars n'ont ainsi pas pu être absorbées par les terrains.

Contexte Météo :

Depuis le début du mois de décembre 2018, différentes perturbations amenant d'importants cumuls de pluies sont passées au-dessus du massif Vosgien et de la Franche-Comté. À la mi-février, ces cumuls de pluie et de neige sur les massifs vosgien, ont laissé place à une quinzaine de jours relativement chauds (19°C le 17 février à Dorans). Les pluies de début mars ont saturé les sols. Ainsi, les fortes précipitations des 9 et 10 mars, ont généré un épisode mineur de crue, en faisant fondre la neige présente sur les reliefs.

Vigilance jaune crue :

Ces pluies fréquentes et abondantes survenues sur des sols déjà humides ont pour conséquence une hausse de nombreux cours d'eau, notamment sur les bassins de la Savoureuse et de l'Allan où une vigilance «jaune» a été déclenchée le 14 mars à 8h30. La vigilance a été stoppée le 16 mars à 10h.



Etat de vigilance le 14/03/2019 à 16h

Crues des 15 et 16 mars 2019 :

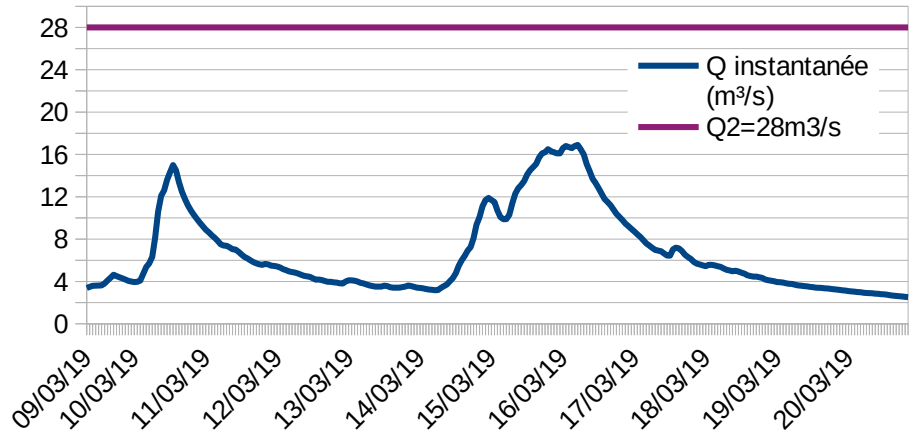
De nouvelles fortes précipitations s'abattent sur les Vosges à partir du 14 mars. Ces pluies sont concentrées sur le sud-est du massif Vosgien (voir diagramme de la pluviométrie sur quatre stations) où il ne reste plus de neige, suite aux précipitation des 9 et 10 mars. Dans le Territoire de Belfort, ce sont particulièrement les bassins de la Saint-Nicolas et de la Madeleine qui sont impactés, même si localement le bassin de la Savoureuse est aussi touché.

Trois stations hydrométriques permettent de suivre le phénomène et de le comparer à des crues historiques : la station de Giromagny sur la Savoureuse, la station de Rougemont-le-Château sur la Saint-Nicolas et la station de Froidefontaine sur la Bourbeuse (voir diagrammes des débits sur les trois stations).

Débit de la Savoureuse à Giromagny

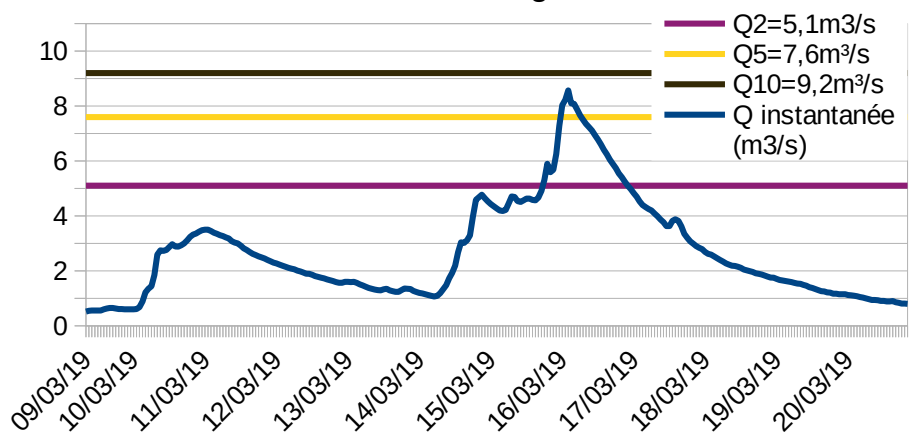
Station de Giromagny :

Les différentes crues de mars sont restées bien en-deça des débits d'une crue biennale. Un débit d'environ $16\text{m}^3/\text{s}$ est également trop faible pour déclencher la mise en route des ouvrages écrêteurs de crue. Cependant des débordements ont été signalés à Lachapelle-sous-Chaux, sans faire de dégâts.

Station de Rougemont-le-Château :

Le débit de la crue biennale ($5,1\text{m}^3/\text{s}$) est atteint le 15 mars vers 18h. Le débit quinquennal ($7,6\text{m}^3/\text{s}$) est dépassé 6h plus tard et le pic de crue de $8,6\text{m}^3/\text{s}$ est atteint le 16 mars vers 2h. Le retour à la normale est effectif dans la nuit du 16 au 17 mars. Cette crue est marquée par différents débordements, mieux renseignés à l'aval du bassin qu'à l'amont où est située la station hydrométrique.

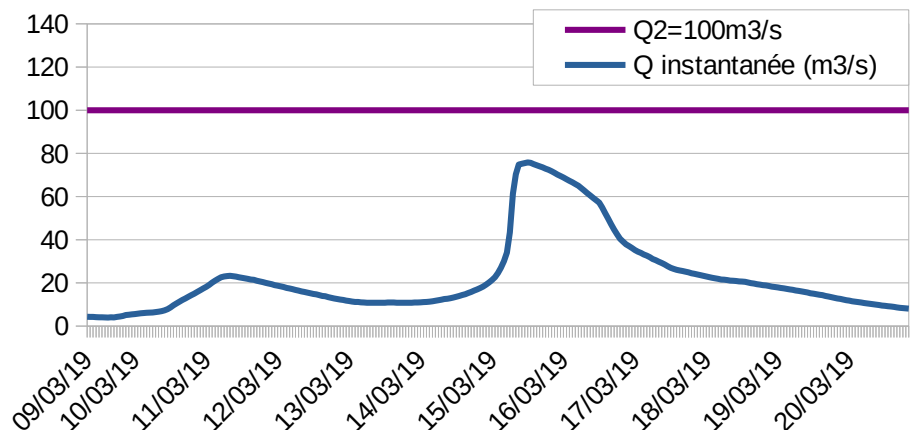
Débit du Saint-Nicolas à Rougemont-le-Château



Débit de la Bourbeuse à Froidefontaine

Station de Froidefontaine :

Le débit de la crue biennale ($100\text{m}^3/\text{s}$) n'est pas atteint. Cependant de grandes zones de cultures sont inondées depuis la confluence avec la Saint-Nicolas jusqu'à la confluence avec l'Allaine.

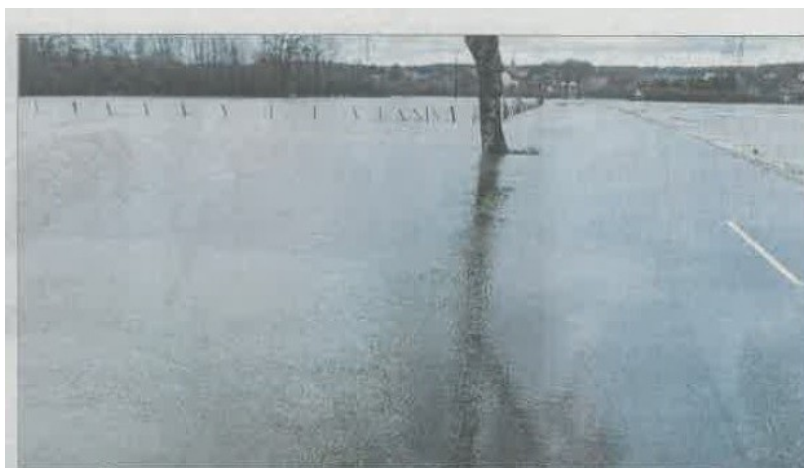
Autres cours d'eau

Il n'existe pas de station hydrométrique sur la Madeleine, il n'est donc pas possible d'estimer la période de retour de cette crue. Cependant des débordements ont été signalés (voir cartographie).

Aucun débordement n'a été signalé sur les autres affluents de la Savoureuse ou sur le bassin versant de l'Allaine.

Revue de presse :

Dans son édition du 16 mars, l'Est Républicain publie un article indiquant que les RD23 et RD28 sont fermées à la circulation en raison des débordements.



Sur la RD 23 entre Charmois et Froidefontaine, l'eau a tout recouvert : on ne distingue plus la différence entre les champs et la route. Photo ER/Isabelle PETITLAURENT



La RD 28, entre Petit-Croix et Fontenelle, a été partiellement coupée. Photo ER/Isabelle PETITLAURENT

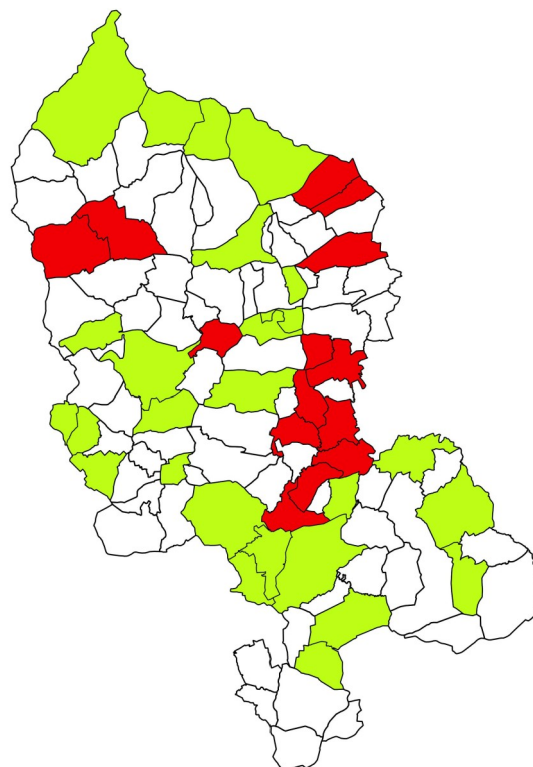
Capitalisation des informations :

Ces inondations n'ayant causé que peu de dégâts, la procédure de capitalisation des informations n'a débuté qu'à partir d'août 2019. Le SDIS a été contacté pour obtenir la liste des interventions lors des crues (trois pompages de caves inondées). Un questionnaire a été adressé aux mairies du département susceptibles d'avoir été touchées. 39 communes ont répondu au questionnaire et 14 d'entre elles ont déclaré avoir observé des débordements (voir cartographie). En fonction des réponses, il n'a pas toujours été possible de cartographier précisément les zones de débordements.

Recensement des impacts :

Le SDIS a recensé trois interventions pour des caves inondées par remontée de nappe. La RD23 entre Charmois et Froidefontaine, ainsi que la RD28 entre Petit-Croix et Fontenelle ont été les deux seules routes coupées recensées. Sur le bassin versant de la Bourbeuse, ces deux axes routiers sont souvent les premiers voir les seuls à être impactés par des inondations. À Leval, un phénomène d'érosion marqué a été signalé par la mairie. Outre ces éléments, il n'a pas été signalé d'autres impacts, que ce soit sur le réseau routier ou des bâtiments.

**Communes impactées
par les inondations de mars 2019**



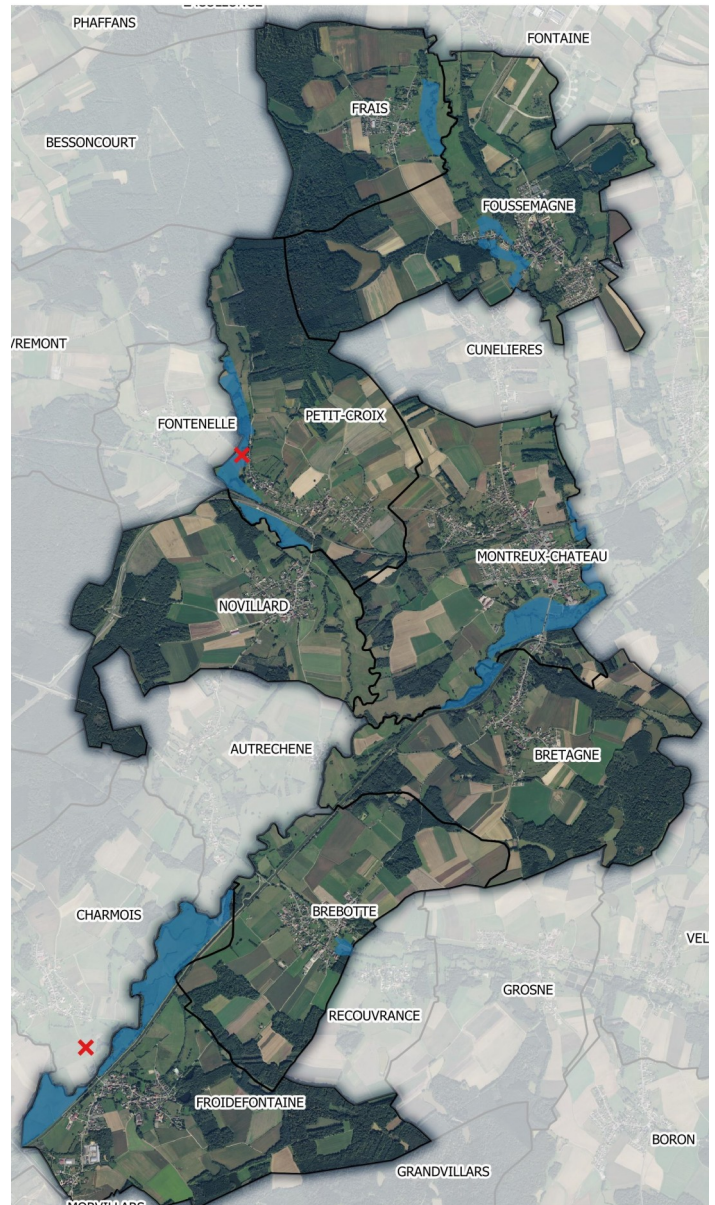
- Commune ayant confirmé avoir été impactée par les inondations de mars 2019
- Commune ayant confirmée ne pas avoir été impactée
- Communes n'ayant pas répondu ou n'ayant pas été contactée

Principales zones inondées cartographiées :

Denney: débordement de l'Autruche et accumulation d'eau vers la RD1083



Petitefontaine: débordement de la Saint-Nicolas



Frais et Foussemagne: débordement de la Saint-Nicolas; Petit-Croix: débordement de la Madeleine; Montreux-Château, Bretagne et Froidefontaine: débordement de la Bourbeuse

Contexte du recueil de données :

L'information récoltée auprès des maires est parfois très lacunaire. Cela est probablement dû au fort délai entre la survenue de la crue et le processus de capitalisation (près de 5 mois).

Pour les prochains phénomènes similaires, il serait important d'organiser au plus tôt la collecte d'informations en incitant à la prise de photographies ou la comparaison des événements avec des repères de crue connus.